



Didier LE GAC
Député du Finistère
3^{ème} circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

**Monsieur le Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris SP 07**

Saint-Renan, le 18 mai 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Jeudi 14 mai dernier, à l'issue d'un comité interministériel, vous avez annoncé un plan d'aide spécifique au secteur du tourisme à l'issue d'un montant total de 18 milliards d'€.

Je me réjouis naturellement de ce plan ambitieux qui comprend des mesures très attendues par les acteurs de ce secteur à commencer par l'annulation pure et simple de charges pour quatre mois des petites entreprises liées au tourisme dont les petits hôtels, restaurants et cafés ainsi qu'un étalement du paiement des charges pour les grandes entreprises et entreprises de taille intermédiaire.

Je me permets toutefois d'attirer votre attention sur la situation de certaines entreprises liées à ce secteur et à vous faire part de l'inquiétude de nombre de leurs dirigeants qui m'ont alerté à ce propos.

Il s'agit des entreprises de transports de passagers dont le chiffre d'affaires a chuté depuis le début de la crise liée à la pandémie de COVID-19 de 25 à 100% et dont certaines se retrouvent déjà en redressement judiciaire et risquent de disparaître.

Il semble que du fait de leur multi-activités, ces entreprises n'aient pas été retenues parmi celles pouvant bénéficier des aides annoncées dans le plan d'aide au tourisme ; en effet, elles proposent des services en convention avec les régions dont elles dépendent, qui les soutiennent durant cette crise et leur chiffre d'affaires n'est ainsi pas lié à 100% au tourisme.

.../...

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh





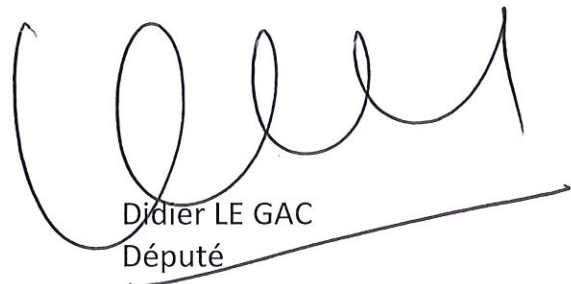
Didier LE GAC
Député du Finistère
3^{ème} circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Toutefois, leurs activités de tourisme sont intégralement touchées depuis le début de cette crise sans compter que leurs charges sont particulièrement élevées : personnel, investissement et entretien de leur flotte de véhicules de Grand Tourisme.

C'est la raison pour laquelle, il me semblerait souhaitable, grâce notamment, à une attestation de leurs experts comptables ou de leurs commissaires aux comptes, qu'il puisse être procédé à une neutralisation du chiffre d'affaires de ces entreprises résultant de leur activité effectuée en tourisme.

Enfin, pour l'ensemble de ces entreprises souvent de taille modeste ou moyenne, constituées de capitaux familiaux, présentes sur l'ensemble de nos territoires et créatrices de nombreux emplois locaux et non-délocalisables, serait-il possible d'envisager une annulation de charges pour quatre mois et non un report, un report des emprunts sur 12 mois et le maintien des dispositions actuelles relatives au chômage partiel au-delà du 1^{er} juin ?

Vous remerciant de l'attention que vous aurez bien voulu porter à ce courrier, je vous prie, Monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir accepter l'expression de mes plus respectueuses salutations.



Didier LE GAC
Député

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh

